

L'enfant et son corps

Introduction

Anne Boissel, Pascal Mignon

Jamais le corps de l'enfant n'a été l'objet de tant d'attentions : des parents qui le soignent avec amour, des chercheurs qui objectivent toujours plus loin ses fonctionnalités, des médecins qui lui appliquent les principes de précaution, des publicistes qui se repaissent de son image, des professionnels qui doivent en assurer l'éducation précoce, la surveillance, la protection.

L'enfant et son corps. Mais peut-on disjoindre l'enfant de son corps ? L'objectivation mécaniste et son corollaire la psychologisation de la psyché en dehors de toute manifestation corporelle, nous font perdre de vue l'unité fondamentale de l'être. La psychanalyse, pourtant, pose comme postulat, par le biais de la théorie des pulsions, que le somatique reste la base et la source de l'ensemble des manifestations psychiques. « C'est la chair qui se fait verbe, écrit Martine Menès. Le langage attribue un corps au sujet. »

Après F. Dolto, l'oubli de cette unité fondamentale se retrouve dans les débats complexes entre les protagonistes des neurosciences et ceux de la psychopathologie, fut-elle issue de la psychanalyse. Lisa Ouss va interroger les conséquences des atteintes neurologiques sur l'organisation de la pulsion, de l'organisation des traces, des frayages. Elle va prêter attention à la manière dont vont « se constituer les processus de pensée, de secondarisation chez ces patients avec perturbation des modalités procédurales ou déclaratives de la pensée ». C'est aussi sur la pathologie neurologique que va s'appuyer Catherine Morin pour montrer que « l'enfant, dans l'inconscient féminin, a un statut d'objet ».

La vie psychique ne se noue qu'au décours de la séduction par l'Autre, à l'occasion maternel. Ce désir de l'adulte est aussi un traumatisme fondateur et ouvre à la nécessaire érotisation du corps propre. Si cette séduction est originaire, l'enfant doit pouvoir ensuite s'en dégager pour s'affirmer dans la croyance de sa propre suffisance. Mais le corps est aussi soumis à « la fatalité de la matière » (Olivier Rey). Il s'agit « d'accepter cette fatalité dans un monde qui lutte contre cette fatalité ».

Sans l'affirmation de soi, sans prise d'autonomie dans ses fonctions corporelles, l'enfant est assujéti aux désirs de l'autre. « On craint le corps, il veut vendre la mèche du désir », écrit Alain Gillis.

Si le corps est lieu d'un plaisir musculaire, d'une maîtrise de soi à travers le mouvement, si « entre inhibition, peurs et exaltation, le corps entre dans la danse » (D. Wuatelet, C. Courbe), il est aussi parfois pétri de douleur. « La douleur brouille les frontières » (A. Liatard), « la douleur vient trahir la confiance que l'enfant accorde à son corps » (F. de Palma). B. Nominé précise que « l'enfant schizophrène a un corps douloureux, mais il a un corps », contrairement à l'enfant autiste qui « ne connaît pas la douleur du corps ». Le « packing », comme proposition de soins aux enfants autistes (A. Gillis) agit comme une étreinte. Il y a « nécessité d'opposer au corps une résistance génératrice de conscience d'être ».

Peut-on disjoindre l'enfant de son corps ? Peut-on disjoindre l'enfant de son trouble ? C'est d'une part la question que pose I. Agrech dans sa clinique d'orthophoniste, mais également celle de X. Gassman à propos des nouvelles pathologies. « Cette domination du trouble produit quelque chose de troublant : elle évince le Sujet puisqu'il s'agit de ne prendre en compte que le trouble manifeste dans son écart à la norme. »

« De quoi d'autre que du corps certains enfants disposent-ils pour faire appel ? » (E.M. Golder). Les soins aux tout-petits participent de « l'ombiliquage de la subjectivité » (E.M. Golder). D'où l'importance de ce qui se travaille dans les lieux de petite enfance notamment autour de la sexualité infantile (N. Murcier). Comment permettre à un enfant tout petit de vivre en collectivité sans pour autant l'enfermer dans nos représentations d'adulte ? La pudeur est en question. Devoir insister sur sa nécessité souligne la fragilité actuelle de la Loi paternelle. Fragilité qui interroge tous les professionnels, hommes ou femmes.

Hubert Lisandre nous rappelle qu'entre la figure du « pédophile violeur et celle du père castreux, le soubassement fantasmatique est le même [...] La figure du pédophile viendrait ainsi se fixer sur le négatif exhibé d'une fonction paternelle devenue, pour un temps, invisible ».

Ce phénomène intervient-il aussi dans les marquages auxquels l'adolescent soumet son corps ? Sont-ils à entendre comme « la tentative de tracer une frontière claire entre l'enfance et l'âge adulte » (N. Van der Broeck) ? Font-ils partie des épreuves qu'il s'inflige comme « un goût de la transgression accentué par la volonté de provoquer le regard de l'autre » (D. Le Breton) ? Cet auteur précise que « le détour par l'analité, très marqué dans des émissions comme Jackass ou Dirty Sanchez, est une esquivance courante de l'épreuve de la réalité à l'adolescence ». Mais la menace de honte qui était une incitation à la sublimation et au réinvestissement de cette tendance est « absente de ces événements où tout est possible, hormis le meurtre et le viol, mais dont on sent la tentation dans la volonté d'aller encore plus loin ».

Peut-être pourrions-nous croire que l'attention au corps de l'enfant serait une idée très moderne, mais Stanis Perez nous assure du contraire, *Les maximes d'éducation pour le jeune Louis XIV* en sont le témoignage. Le corps de l'enfant royal faisait l'objet de soins spécifiques à sa condition sociale et à son devenir : « Une série de recommandations redoutables brosse le portrait de ce que devait être le corps d'un petit garçon promis à l'exercice du pouvoir monarchique. »

Olivier Rey dit bien dans son article que « sortir de l'aliénation primitive de l'enfant à sa mère, à ses parents, ne signifie pas échapper à l'aliénation ».